

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 21 septembre 2020
N° de dossier : 115805.00191/20273

Jean-Philippe Therriault
Direct +1 514 397 5103
jtherriault@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable
Dossier : R-4008-2017

Chère Consœur,

En réponse à votre correspondance du 16 septembre 2020, la FCEI dépose par la présente les informations suivantes relatives à la planification de l'audience fixée du 30 septembre au 2 octobre 2020 dans le dossier cité en rubrique :

- Comme mentionné à sa correspondance du 18 août 2020, la FCEI ne présentera pas de preuve dans le cadre de cette audience.
- La FCEI se réserve le droit de contre-interroger les témoins d'Énergir pour une durée maximale de 10 minutes.
- Comme requis par la Régie, la FCEI déposera son plan d'argumentation portant sur la rétroactivité du tarif GNR provisoire le 22 septembre 2020.
- La FCEI prévoit une argumentation d'environ 15 minutes.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère Consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Jean-Philippe Therriault